



DEC 1

Baccalauréat général, baccalauréat
technologique
Affaire suivie par :
Céline LEIPOLD
Mél : ce.centres-etrangers@ac-bordeaux.fr

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités

5 rue Joseph de Carayon Latour
CS 81400
33060 Bordeaux cedex

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles
D.334-10 à D.334-12, D.334-20 et D.334-21
D.336-10 à D.336-12, D.336-20 et D.336-21

ARRETE

Article 1 : constitution du jury

Le jury de la session de remplacement de l'examen du **Baccalauréat Général 2023, qui se déroulera en mode projeté pour les établissements AEFÉ de la zone AMLANORD le lundi 25 septembre pour le 1^{er} groupe et le jeudi 28 septembre pour le 2nd groupe.**

est composé de :

Président :

M. LASTENNET Roland, maître de conférences, Université de Bordeaux

Membres du Jury :

M. ZENNAF Mehdi – Bogota, lycée Louis Pasteur (Colombie)
M. DEL BUFALO Erik – Caracas (Venezuela)
M. ORTIZ Francisco – Fraijanes (Guatemala)
M. EVAIN Olivier – Bogota (Colombie)
M. JEANNEAU Romain – Bogota (Colombie)
M. DUVAL Frédéric – Bogota (Colombie)
Mme NICOLAS Marie-Zélie – Quito (Ecuador)

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 20 septembre 2023